



Québec, le 11 juin 2003

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine et dentisterie

Modification à l'état de compte – Mesures incitatives

Cette note a pour but de vous informer des changements apportés à l'état de compte des professionnels, plus spécifiquement les enregistrements de détails en rapport aux mesures incitatives.

Afin de mieux détailler les éléments concernés par l'application des mesures incitatives, il a été requis d'apporter des modifications à l'état de compte du professionnel. La structure du fichier n'est **aucunement** modifiée. Pour répondre au nouveau besoin, nous utiliserons l'élément de remplissage (12 caractères) à la fin de l'enregistrement. Ce besoin consiste à ajouter, dans la ligne de détails de la mesure incitative, les dates de début et de fin de période associées au type de mesure incitative. Les deux dates sont de format « AAMMJJ ». Notez que les dates seront à zéro lorsque le type de mesure concernera le déménagement.

Vous trouverez dans le document ci-joint le détail de ces changements. Ce document remplace les [pages X-13 et X-14](#) de la section « X » de votre *Manuel de facturation informatisée*.

Ces changements seront présents dans les fichiers des états de compte disponibles à compter du 24 juin 2003.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au numéro (418) 682-5127, poste 4626.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Pages X-13 et X14